La haine ethnique et ses moyens: les viols systématiques

Véronique Nahum-Grappe

A la fin de l'été 1992, puis pendant tout l'hiver suivant, la presse occidentale a fait état d'une pratique stupéfiante et horrible, à vrai dire incroyable: le programme de l'épuration ethnique pratiquée en ex-Yougoslavie comporterait aussi le viol systématique des femmes, soit immédiatement au moment de l'action militaire, soit dans une organisation institutionnelle, dans des lieux spécialisés, où les femmes parfois avec leurs enfants, étaient violées et torturées, souvent assassinées, ou bien relâchées, enceintes de plus de six mois.

Depuis la chute de Vukovar en novembre 1991, la dimension militaire du conflit dans l'ex-Yougoslavie était spectaculaire, mais les raisons de son irruption sur la scène européenne en pleine métabolisation du "post communisme" restaient comme brouillées: le conflit d'interprétations battait son plein dans les colloques européens, pendant que l'on massacrait là-bas des populations pour des raisons de définition "ethnique".

Les viols systématiques en plus, c'était trop, et il a été facile de tourner cette information incroyable en un récit suspect et plausiblement manipulateur: les viols en temps de guerre, c'est normal, comme les viols en temps de paix, c'est une histoire de pulsion et de méchanceté humaine, puisque l'homme est un loup pour l'homme, et surtout pour la femme et la fille de cet autre homme. Mais les viols "systématiques", ceux qu'un soldat et pas seulement un milicien ivre, doit accomplir comme action inscrite dans le programme de la guerre, cela n'est pas possible.

En 1996, nous savons que non seulement en Bosnie, mais aussi à Haïti, en Algérie, à Kaboul, au Rwanda, le viol s'est inscrit de façon visible

depuis quatre ans dans le programme de répression des groupes armés qui massacrent, déportent, torturent une fraction de la population civile définie selon des critères particuliers et pour des raisons politiques. Les rapports internationaux d'enquête ont non seulement confirmé les viols systématiques en ex-Yougoslavie [1], mais de plus, ils ont constaté un changement dans l'usage politique des tortures sexuelles dans des espaces divers où se déroulent des conflits.

Amnesty International, par exemple, signale systématiquement depuis quelques années l'aggravation des violences contre les femmes, non pas que l'usage politique des tortures sexuelles soit nouveau, non pas qu'il ait été démontré qu'il y ait plus de viols de guerre qu'avant, (et la guerre d'Algérie devrait être revisitée sur ce point par les historiens français), mais une sorte de visibilité s'est imposée sur la pratique des viols dans les guerres depuis trois ou quatre ans. Cette visibilité correspond-elle à une plus grande plainte des victimes, ou/et à une plus grande impunité et sentiment de légitimation des bourreaux? A une plus grande attention des enquêteurs? Les viols en Bosnie ont été les premiers exemples de ce glissement de sens, où les viols ne sont plus seulement une bavure à côté de l'action de guerre, mais au cœur du projet politique qui constitue l'argument de cette guerre: apparemment, ils ont été encouragés, organisés, ordonnés par l'institution militaire (policière et bureaucratique) caractéristique de ce type de régime qui a marié les vieilles habitudes du communisme d'Etat à une ligne politique ultranationaliste.

Ce n'est qu'en juin-juillet 1994, que Milosevic a abandonné officiellement la ligne guerrière et ultranationaliste. Ce changement a été une des conditions qui ont rendu possibles les accords de Dayton (novembre-décembre 1995). Mais sur le terrain, l'emprise économique, logistique, institutionnelle de Belgrade sur Banja Luka, capitale de la "république auto-proclamée serbe" est quasi totale, et l'implication du pouvoir central de la nouvelle Yougoslavie dans le programme et l'organisation du système concentrationnaire, viols compris, mis en place en Bosnie serbe depuis trois ans reste à définir.

Notons aussi, que parallèlement, dans la société civile en temps de paix, en France par exemple, les procès pour délits et crimes sexuels apparaissent en augmentation (mais aussi changent de forme), soit qu'ils soient mieux dénoncés, soit que, à surveillance et dénonciation égale, ils augmentent réellement dans les pratiques [2]. Il n'est pas question ici d'aborder ce problème en général, mais de noter qu'en l'espace de trois ans, cette question des viols systématiques accueillie au départ avec incrédulité, est devenue une évidence et une banalité, sans qu'il y ait eu pour autant un retour sur l'objet. En ce sens, la suspicion (*non ce n'est pas vrai*) et la sagessse des nations (*c'est vrai et c'est toujours comme ça*), vont dans le même sens: celui de laisser hors du champ de l'analyse la pratique du viol, en temps de guerre comme d'ailleurs en temps de paix.

Déjà, l'accumulation des témoignages lors de la guerre en Croatie en 1991 faisait état de pratiques qui ne correspondaient pas à l'image d'un conflit armé, mais à autre chose: une armée avec chars et parfois avions, avec des corps hétérogènes, parfois distincts parfois mêlés, milices ici, soldats de la JNA (armée fédérale yougoslave) là, envahit un village, un

espace désarmé. Elle trie les hommes et en massacre immédiatement une partie (ce qui s'est passé à Srebrenica en juillet 1995 n'innove en rien), elle vole et déporte les autres, vieux, femmes, enfants. Dès 1991, les témoignages étaient tels sur les tortures que les viols échappaient à l'attention.

Nous avons eu confirmation de viols depuis la guerre en Croatie [3]; ils nous apparaissaient comme inscrits à l'intérieur d'un contexte d'extrême cruauté exercée à l'encontre des personnes civiles: lorsque les tortures prennent cette dimension de profanation publique des valeurs sacrées de la victime, religieuses, culturelles, familiales, le viol s'inscrit tout naturellement dans le programme. Lorsque le viol est pratiqué devant les proches, ou même lorsque l'injonction au proche est de participer à l'agression sexuelle, la torture est exercée aussi sur les proches, qui partagent le traumatisme subi sous leurs yeux par l'enfant.

Dès la guerre en Croatie, ces crimes de "profanation" (tentative de saccager aux yeux de la victime ce qu'elle a de plus sacré) étaient sensibles; les viols et les tortures publiques, s'inscrivaient dans ce contexte. Il a été dit que ces exactions premières étaient destinées à faire partir par la terreur les populations non serbes, et ainsi de vider l'espace destiné à être envahi. Il nous a semblé que le viol est devenu plus systématique et organisé dans la guerre en Bosnie, notamment avec ces témoignages sur des lieux d'enfermement spécialisés.

Dès 1992, l'extrême cruauté de l'épuration ethnique dont témoignaient les victimes et déjà toute une série d'enquêtes sérieuses rendaient plausible l'existence des viols, mais la question de leur ampleur numérique restait une énigme. Pour nous, la difficulté d'une évaluation chiffrée n'a jamais constitué la preuve qu'ils n'existaient pas. Pourvu qu'il y en ait le moins possible, telle était notre position en 1992, et elle l'est encore.

Au début de cette année 1996, où la reconnaissance officielle des charniers en Bosnie témoigne des massacres qui ont eu lieu surtout durant l'été sanglant de 1992 et qui ont accompagné l'avancée des troupes de Mladic (de Brcko en 1992 jusqu'à Srebrenica en 1995), la question des viols systématiques est comme abandonnée. Pourtant, il nous semble que certaines données sont maintenant acquises. Avant d'aborder la question des chiffres, il faut donc tenter de décrire ces pratiques.

Typologie des pratiques de viol

On peut distinguer trois types de viols pratiqués au cours de l'agression:

1. Certains viols se déroulent au moment de l'action militaire, lorsque les chars entourent le village désarmé et que les soldats, mêlés ou non aux miliciens, trient les hommes de 16 à 60 ans. Parfois, lorsqu'une milice occupe seule la place avant ou après l'armée, pendant les quelques jours de pillage et de bombance, la situation présente des spécificités, comme ce fut le cas dans un village près d'Ilock dont est originaire une paysanne

réfugiée que nous avons personnellement interrogée.

A ce premier niveau déjà, l'aspect public de certains de ces viols laisse penser qu'ils ont plus que l'accord des autorités militaires. Pourtant, on peut encore parler de "viols de guerre" tels que Flaubert les représente dans Salammbô: butin du guerrier victorieux et ivre, poussé par une mentalité forcément virile et la frustration sexuelle liée à la vie militaire. L'intense propagande qui régnait dans l'armée de Mladic concernant les crimes et les viols que les *oustachis*, puis les *Turcs* ou autres *moudjahidin* auraient perpétrés contre les "enfants et les femmes serbes", offrait la possibilité au violeur de définir son action comme une vengeance à la fois rétrospective et préventive.

A ce niveau, "toutes les parties" ont commis ce type de viols, ne serait-ce que parce que la question de la vengeance est inscrite au cœur du système de valeur du soldat viril, quels que soient son bord et son "ethnie". Toute situation où des groupes d'hommes en armes, avec chars, mitrailleuses, et coutelas en bandoulière entourent des populations civiles désarmées, est susceptible de produire ce type de pratiques qui a été notamment attesté pendant la guerre en Croatie.

Certains témoignages concernant la guerre en Bosnie montrent qu'au moment des transferts et des déportations, des jeunes filles sont emmenées sans être violées dans l'immédiat. "*Tu devrais être contente, tu vas te marier avec un combattant serbe...*", est une phrase entendue à Srebrenica (juillet 1995) lorsqu'une jeune fille a été arrachée à sa mère et emmenée de force par un soldat de Mladic. Ces jeunes filles disparaissent. Là, nous ne sommes plus en présence de viols de guerre accomplis pendant le court terme de l'action, souvent "légitimés" par l'idée de vengeance et par la haine apprise de l'ennemi, haine qui, lorsqu'elle est "ethnique", trouve son objet non seulement dans le corps de l'ennemi adulte et mâle, mais aussi dans ceux de toute sa famille.

2. Le second type de viol suppose une organisation minimale, et donc un minimum d'aide de la part des sommets de l'autorité militaire. Des témoignages [4] montrent par exemple des viols plus systématiques, maison par maison, comme une sorte d'action de guerre particulière, lors de l'invasion d'une petite ville. Ici les informations venues des déserteurs sont précieuses, et la question de la chaîne du commandement se pose. A ce niveau, les forces croates ultranationalistes de l'ancienne "Herceg Bosna" où l'épuration ethnique a été pratiquée contre les Bosniaques musulmans en 1993-1994, sont coupables aussi d'avoir organisé de telles pratiques contre les populations civiles bosniaques. Mais la majorité des cas doit être attribuée aux forces responsables de l'agression, c'est-à-dire le pouvoir de Belgrade et Pale.

L'organisation des viols comprend aussi la création de lieux spécialisés dans les tortures sexuelles; mais il semble que le plus souvent, le système concentrationnaire mis en place en Bosnie serbe et où les massacres non systématiques coexistaient avec un usage permanent de tortures, ait été l'occasion, surtout lorsque la population enfermée était mixte, d'un usage systématique des tortures sexuelles surtout à l'encontre des femmes (mais pas seulement).

Dans les régions où il n'y a pas eu de combats mais proclamation de la

"république serbe autoproclamée" et mise en place de l'épuration ethnique institutionnelle, comme au Kosovo depuis 1989 [5], la terreur nocturne avec viols, tortures, meurtres et pillages se double d'un harcèlement policier, législatif et institutionnel qui, petit à petit, rend toute activité professionnelle (même de déplacement) impossible aux non-serbes qui vivent dans une sorte d'enfer croissant: les atrocités commises la nuit et les stigmatisations bureaucratiques le jour se conjuguent. Les viols et exactions ne sont pas punis et se déroulent dans une atmosphère de haine publique étalée au grand jour et d'impunité, qui constituent le fondement idéologique de cette situation.

3. Enfin, il faut distinguer les viols suivis de grossesse forcée. Dans ce cas, les femmes sont comme inséminées de force et gardées sur les lieux jusqu'au sixième mois au moins; le rapport synthétique de l'ONU déposé en mai 1994 fait état de témoignages qui mentionnent la visite de médecins pour vérifier si la femme qui ne tombe pas enceinte ne porte pas de stérilet! Ce type de pratique n'a eu lieu, me semble-t-il qu'en Bosnie. Il est impossible d'évaluer son importance numérique, mais des témoignages précis attestent que cela a eu lieu. Quelle que soit l'extension de ce type de pratiques pendant le conflit, d'ores et déjà le fait de son existence pose la question de l'imaginaire du "violeur", de son système de croyance, qui fait partie des conditions qui ont rendu possibles de telles pratiques. Avant de tenter de le décrire, il faut aborder la question des chiffres.

L'argument des chiffres a eu l'effet d'une douche glacée jetée sur l'émotion collective qu'avaient suscitée les premiers témoignages publiés dans la presse à la fin de l'année 1992. La difficulté de chiffrer les viols a servi à réfuter leur existence, oubliant que quelquefois, c'est lorsqu'on n'a pas de chiffres que la situation est plus sérieuse. C'est pour cela qu'il faut parfois, au contraire, faire l'hypothèse que le chiffre réel est plus important que le chiffre attesté, comme c'est le cas par exemple, pour les viols en temps de paix dans nos démocraties occidentales.

Les premiers cas auxquels nous avons eu accès nous-mêmes en décembre 1992, viennent d'un dossier psychiatrique concernant des réfugiés: des cas de suicide, des cas d'hospitalisation d'urgence pour hémorragie provoquée en état de grossesse avancée, des problèmes de violence dans les familles dus au rejet d'une des femmes victimes, et enfin, le suivi psychiatrique de certaines femmes ont fait émerger des récits terribles. Tous les dossiers où la femme accepte de témoigner en personne sont transmis au tribunal de La Haye. Seule une petite partie des viols dont nous avons eu, pour notre part, connaissance sont dans ces dossiers.

Les différentes autorités religieuses et civiles ont pris des dispositions quant aux enfants nés de ces viols. Sont-ils nombreux? Aucune enquête exhaustive n'a été effectuée. Parfois les témoignages ne parviennent que deux ans après les faits, lorsque des relations de confiance s'établissent entre la victime et quelqu'un qui peut l'aider [6]. Selon le milieu, par exemple lorsqu'il s'agit d'une féministe universitaire, ou bien d'une paysanne bosniaque, selon l'âge de la victime, selon les circonstances, en

particulier la gravité du traumatisme, le degré d'humiliation subie, selon les conséquences plus ou moins visibles du viol (grossesse par exemple), selon la place qu'occupe la victime au sein de sa famille (fille moins aimée, épouse ayant peur d'un mari violent...), le silence sera plus ou moins la règle. Pour un témoignage recueilli sur la base d'un dossier digne de foi, il faut considérer qu'il existe un "nombre noir" de cas invisibles: comment les chiffrer? Le *nombre noir* de cent viols pour un dossier déposé avait été avancé. Espérons qu'il est surévalué car déjà environ trois mille dossiers étaient répertoriés en mai 1994. Dans cette guerre où le nombre de personnes déplacées dépasse le million, où celui des morts atteint, selon les estimations les plus courantes, 200 000, —pour la plupart des civils non serbes —, où le nombre de blessés dépasse les 500 000, comment dénombrer les viols? Quelle est l'échelle? Notre opinion personnelle, compte tenu du contexte d'extrême cruauté, est que la fourchette plausible est de l'ordre de plusieurs dizaines de milliers de victimes au moins, et non pas de l'ordre de quelques milliers.

L'expression "*viols systématiques*" s'est imposée après la lecture du premier dossier de la commission d'enquête Warburton en 1992. Depuis, malgré la difficulté pour les enquêteurs et encore plus pour les journalistes de travailler sur une telle question (des zones entières leur étaient interdites en Bosnie; les victimes doivent être protégées du regard porté sur elles par le groupe social, après avoir livré leur témoignage), le dernier rapport de l'ONU (mai 1994) confirme les viols systématiques et en évalue le nombre à un minimum de 20 000, ce qui donne une estimation de l'ordre de plusieurs dizaines de milliers, hypothèse avancée dans le dossier pionnier Warburton. Si la démonstration pouvait être faite que la réalité de ces viols est moindre quantitativement, nous en serions heureux, mais elle ne changerait pas la nature de ces pratiques avérées, et la question de l'usage politique des viols dans ce conflit continuerait de se poser. Enfin l'hypothèse qu'il y ait un nombre plus important n'est pas exclue.

L'imaginaire du purificateur ethnique et la culture du soldat

Le sentiment d'horreur et le refus des atrocités commises contre les populations civiles vaincues n'est pas une nouveauté humanitaire, et le refus de considérer la victime du viol comme automatiquement "souillée" ne date pas des seules prises de conscience féministes, comme en témoigne le chapitre XVI du livre I de la *Cité de Dieu*, livre rédigé par saint Augustin au début du Vème siècle: "*Les violences que parfois, au cours de leur captivité, ont pu subir des vierges consacrées, n'ont pu souiller leur vertu, sans un consentement de la volonté*" [7]. Le souci de caractériser un crime et de décrire les responsabilités est à l'œuvre dans la pensée morale et philosophique en Occident; la question du viol est cruciale dans une société qui, en temps de paix, tend à faire porter à la

victime du viol la souillure du crime [8]. En temps de guerre, les autorités religieuses et civiles auront tendance à défendre l'image de la victime du viol. En 1993, les autorités religieuses islamiques bosniaques se sont prononcées publiquement: la femme violée doit être considérée comme une martyre, et sa famille, en particulier les hommes, doivent d'autant plus l'entourer de chaleur et de respect [9].

Dans un entretien récent [10], le général Mladic, chef militaire des Serbes de Bosnie a déclaré: "*Ce qu'il y a de plus sacré pour moi, ce sont la terre et les femmes, parce qu'elles créent la vie*". Les programmes politiques prennent leur sens dans un ensemble culturel qui ne se restreint pas au seul champ du politique, qui modèle à son insu les discours et les décisions du pouvoir de domination, et qui permet, en amont de la menace ou de la propagande manipulatrice, d'exercer une réelle persuasion sur les acteurs sociaux à l'intérieur d'un tel ensemble. Toute une poétique de l'authenticité virile, de la nature féminine, de la terre maternelle, se devine dans cette phrase, que l'on peut retrouver à travers bien des textes emblématiques de la culture serbe ou française.

La fécondité symbolisée par les champs de blé et le ventre gonflé des femmes, l'ensemencement fécond du labour et de l'amour physique sous la conduite de l'homme dressé au haut des collines... Toutes ces images où l'hiver est vieillesse et la stérilité crime contre le sacré, sont contenues dans cette "préférence" qu'exprime Mladic: une certaine logique qui associe dans l'idée de fécondité la terre et les femmes, matrices de vie engendrant enfants et récoltes. Cette phrase implique une opposition naturelle contre "*tout ce qui ne serait pas sacré*" pour ce général qui, du haut des collines de Pale, au-dessus de Sarajevo, donne l'ordre de tirer sur femmes et enfants, de saccager mosquées, bibliothèques, villages définis comme "non-serbes" et commande un dispositif militaire qui a imaginé et mis en place les viols systématiques des femmes ennemies. Pour lui, ce qui n'est pas "sacré", ce sont les villes et les livres, la modernité urbaine et son féminisme malthusien, la culture des bibliothèques, la décadence amollissante et frelatée des zones urbaines. Choisir, en 1994, la fécondité "naturelle", celle des plantes et de la reproduction sexuée comme valeur, constitue en fait un message éloquent sur ce qui est dénié, à savoir toute une représentation de la société moderne, voire occidentale, qui ne laisse pas beaucoup de place à la poétique de la terre et à celle d'un "ventre prolifique des femmes". Cet énoncé identitaire de Mladic ne doit évidemment pas être pris à la lettre et tenu pour une vibrante profession de foi, mais plutôt pour un signe de reconnaissance, une indication sur un ensemble idéologique particulier, qui ne se retrouve pas seulement dans la littérature nationaliste serbe, mais aussi dans la plupart des ultra-nationalismes: la phrase de l'hymne français, "*qu'un sang impur abreuve nos sillons*" appartient à ce même imaginaire.

Le dossier de l'épuration ethnique pratiquée surtout par l'armée fédérale et ses milices en Croatie d'abord et en Bosnie ensuite, offre ce même programme de mort: le "génocide" est ici pris à la lettre, au sens littéral du mot "gène", qui propose un autre fil associatif à dévider autour de la pelote "fécondité". L'atteinte identitaire que constitue le viol s'inscrit

alors dans un contexte politique et, en amont, dans un système de croyances qui accorde à certaines idées du sens et de l'intérêt: ainsi le viol, ce crime que l'on croirait plutôt produit par le désordre des pulsions irrépressibles, peut aussi trouver un sens et être accompli sur ordre, par devoir, comme tactique de guerre à des fins stratégiques pensées, consenties.

En effet, le but politique de l'agression commande notamment l'attitude des vainqueurs en face des populations civiles vaincues: une invasion d'un territoire étranger n'est pas obligatoirement un génocide, et inversement. Ce dernier se définit par la volonté politique d'éliminer en partie ou totalement une communauté définie en termes raciaux, ethniques, religieux, sociaux, ou tout autre critère. Un conflit armé peut tenter d'épargner, au moins dans les principes, les populations civiles désarmées. Les mêmes horreurs perpétrées dans un climat d'illégalité ou d'impunité ne prennent pas le même sens pour les bourreaux que pour les victimes. Il y a des guerres où les victimes sont principalement des militaires, où il faut l'ivresse de l'alcool, l'impunité nocturne ou le vertige de l'occasion pour que les soldats s'autorisent le viol.

Il y a des cas où une signature au bas d'un traité et l'acceptation d'une domination soumise à des règles suffit. Les villes prises sont quelquefois rasées, la population déportée et les femmes vendues… D'autres fois, elles paient un tribu et le vainqueur fait le tour des remparts. A assassinat égal, le choix des pires conditions n'est pas joué, et les viols ne sont pas obligatoires. Le pire n'est jamais obligé et la cruauté implique toujours un choix d'action que l'assassin rationalise avec brio et qui excède la chaîne des causalités: les déportations de population lors du nettoyage ethnique en 1994 auraient pu se passer, toujours mal, mais sans camps de concentrations ni viols sytématiques ni égorgements au couteau. La cruauté politique est toujours un surplus, une surenchère gratuite et choisie, dont il faut analyser les ressorts. Dans le choix de la manière de tuer, tout un style, tout un langage non verbal est tenu par l'assassin sur son utopie intérieure. Les viols systématiques, les égorgements au couteau, la torture [11], la défiguration d'un cadavre, le double meurtre de la femme enceinte et de l'enfant porté dans son ventre, le saccage des cimetières, celui des lieux de culte et de culture, tout cela relève de la même démarche qui fait qu'on vise l'enfant plutôt que le soldat qui se tient à côté, qu'on prenne pour cible les proches venus chercher leurs morts ou leurs blessés, moment sacré que bien des trêves dans les guerres anciennes censées être moins civilisées que les nôtres, ont respecté…

Ce style d'une cruauté extrême peut être défini par le terme de "profanation", une profanation qui, pour être aboutie, suppose que la victime ne soit pas encore morte, mais assiste au saccage, à l'avilissement de ce qu'elle a de plus cher: sans doute est-ce là que réside la différence avec l'holocauste nazi qui tente l'extermination de tous les germes. Ici, il y a une sorte de proximité culturelle et communautaire entre bourreaux et victimes qui accroît la précision, l'exactitude du geste cruel, qui sait toucher l'espace intérieur de la victime, dont la mort ne suffit pas. Les viols s'inscrivent tout naturellement dans ce style, ils en sont l'expression même. Si le cortège des atrocités de guerre est "toujours le même" d'une

certaine façon, c'est la manière, l'atmosphère de plus ou moins grand confort pour le bourreau, et enfin le sens collectif donné à tout cela qui fait la différence en quantité (soutenus par une idéologie, les crimes sont innombrables) et en qualité (de pire en pire). Il y a des cas où cet aspect de profanation, et ce vertige de la transgression, irrésistible en face de l'aïeule de 102 ans ou du ventre de la femme enceinte, semblent moins autorisés que dans cette guerre-ci. Il faut donc penser les viols systématiques à l'intérieur de ce contexte d'extraordinaire permissivité…

Ainsi, la pratique des atrocités de guerre, dont les viols sont une expression majeure, est liée essentiellement au but politique au nom duquel la guerre est menée; son extension en nombre et son aggravation en tant que torture sont liées aussi à l'atmosphère de plus ou moins grande impunité régnant dans le dispositif militaire à l'égard de ce type d'action, et au monde de valeurs du soldat, ses rêves de gloire ou d'objets, ses désirs d'excellence, son idée du devoir, sa capacité à désigner comme "son devoir" un crime contre l'humanité, en amont de la problématique de la peur et de la contrainte. La perspective proposée par Hannah Arendt sur "l'absence de pensée" et "le sens du devoir" [12] chez certains des agents du génocide nazi serait à poursuivre en ce qui concerne les acteurs des viols systématiques en ex-Yougoslavie. Une telle pratique a bien dû être imaginée avant d'être pratiquée: en effet la question des viols systématiques, "politisés", pourrait-on dire, met en perspective la différence entre masculin et féminin, la question de la filiation et de la fécondité, l'imaginaire de la transmission, l'opposition entre la ville et la campagne.

Virilité et impunité: la loi du plus fort

Le simple fait de pouvoir "faire ce que l'on veut" sur l'autre, sur son corps prisonnier et terrifié, sur sa vie en suspens, suffit quelquefois à déclencher la spirale des crimes jusqu'au viol et à l'assassinat final: comme si le seul vrai pouvoir, le pouvoir enivrant était celui qui peut s'exercer sur le corps d'autrui, celui de produire de la souffrance, celui de vie et de mort sur l'autre. Du point de vue d'une sociologie interactive, et non pas dans une perspective psychiatrique ou psychanalytique, le "pouvoir" sur l'autre peut être défini comme une jouissance, comme on "jouit d'un beau paysage", une sorte de tranquilité vertigineuse, lorsqu'en situation, il peut s'exercer sur le corps d'autrui en toute impunité. De nombreux témoignages des victimes de l'épuration ethnique montrent à quel point cette situation de pouvoir favorise irrésistiblement une montée des "atrocités".

En fait, que ce soit en temps de guerre ou de paix, le facteur crucial est celui de l'impunité due non seulement à la "raison du plus fort" mais aussi à l'ascendant du dominant (le père violeur de son enfant, le représentant de l'ordre assassin, l'instituteur bourreau…) sont à la fois plus forts physiquement mais aussi plus puissants "politiquement": l'impunité

extrême est toujours pétrie de ces deux dimensions, l'une liée à l'inégalité du rapport de force, l'autre, liée à l'avantage d'une situation de "majesté", d'autorité sociale donc morale. C'est la situation sadienne par excellence, dans laquelle Juliette fait face à des moines, à des puissants politiques, riches et influents, qui lui assurent que jamais ils ne seront inquiétés, et cette assurance redouble son désespoir et accroît leur plaisir.

Les propos des bourreaux rapportés par les victimes sont, en ce sens, caractéristiques: "*Où est-il ton Alija?*" (prénom du président bosniaque) ou bien: "*Tu auras un enfant tchetnik*", du nom du combattant nationaliste serbe. Le viol ne s'adresse pas seulement à la victime, mais aussi aux hommes de la famille souvent obligés d'assister, voire de participer (il y a des exemples de tentative de faire commettre l'inceste, ou des pratiques homosexuelles entre membres masculins d'une même famille), ainsi qu'au chef politique de la victime, comme s'il était la synthèse de toutes les images possibles de la paternité, comme si c'était à lui que l'on adressait le message du viol. Un imaginaire patriarcal de la chose publique est à l'œuvre ici, dirigé vers le futur comme l'exprime la phrase "*Tu auras un enfant tchetnik*": au grand-père qui détient le pouvoir, on offre le petit-fils qui est d'un autre, qui est l'ennemi, à condition d'être persuadé que seul l'homme transmet l'identité collective.

Quels que soient les ordres donnés, obligeant le soldat à considérer le viol d'un enfant comme un "devoir", (les mécanismes de transmission de ces ordres devront être élucidés par les enquêteurs du tribunal international s'ils en ont les moyens et le temps), cette pratique répond à une logique des images, à partir du moment où elle est investie de sens politique: tout le rapport masculin féminin est ici en jeu, tout un imaginaire social de la virilité et du pouvoir, toute une définition implicite de la fécondité et de la famille s'inscrivent en négatif ici. Mais avant de cerner cet aspect de façon plus précise, il faut ajouter la dimension de la haine, une haine artificielle (puisque tous ces soldats serbes connaissaient leurs victimes avec lesquelles ils avaient grandi), fabriquée par une propagande qui a inventé la menace des viols systématiques pesant sur les femme serbes de la part des Albanais du Kosovo et de tous ceux dont la Serbie se venge actuellement. La source "énergétique" des viols se loge dans cette haine, qui, et c'est la logique de la cruauté, sera d'autant plus meurtrière et sadique que la victime est totalement innocente. La haine aussi a à voir avec la virilité guerrière qui se déploie à travers la capacité à consommer la vengeance.

Le viol d'une façon générale est le plus souvent perpétré par l'homme contre la femme, et si l'inverse est à vrai dire possible, il est moins évident, moins présent sur la scène sociale. Dans certains cas, des femmes peuvent seconder voire aider le violeur, et même être bourreau, mais cela n'est pas fréquent. On peut dire que la mixité d'un groupe constitue une sorte de prévention sociologique contre les crimes sexuels, c'est pour cela que les bandes de jeunes non mixtes, militaires, sportifs ou chasseurs, souvent en état d'ivresse sont plus dangereux pour la femme seule que les mêmes individus tout aussi saouls, mais accompagnés de leurs amies filles. Des viols perpétrés par des bandes de filles sans garçon sont pratiquement invisibles statistiquement.

En plus du fait qu'il constitue une agression contre la sexualité humaine, le viol est une agression contre le féminin qu'il atteint dans sa différence identitaire: un crime perpétré sur une masse indistincte ne fera pas la différence: le bourreau brûlera et gazera tout le monde en vrac. Mais dans le cas de l'épuration ethnique, le souci de différenciation sexuelle est sensible déjà dans cette séparation entre hommes valides, jeunes et adultes, et le reste de la population. Les hommes sont souvent massacrés à part, immédiatement, sur place ou plus loin sur la route, ou plus tard dans les camps de concentration — qui ne sont pas des camps d'extermination mais où de nombreux massacres de masse ont lieu de façon aléatoire. Les castrations ou viols d'hommes ne sont pas des pratiques aussi systématiques que le viol des femmes; en revanche, les hommes sont plus systématiquement déportés et assassinés, surtout s'ils sont censés constituer l'élite du groupe (instituteurs, médecins, avocats etc), alors que le groupe des femmes, des enfants et des vieillards seront souvent chassés dans des conditions plus ou moins graves, après avoir été spoliés de tous leurs biens. Souvent ils pourront enfin être évacués grâce à la Croix Rouge Internationale, ou être chassés à travers les lignes de front et les champs de mines. Dans les camps de réfugiés, il y a surtout des femmes, des vieillards et des enfants.

La culture de la virilité dans ce dispositif de mort a un rôle contradictoire en ce qui concerne les femmes, puisque d'une certaine manière, elle les épargne et les laisse filer, considérant qu'elles n'ont ni poids politique ni existence sociale ni consistance identitaire. Les femmes jugées "importantes" seront susceptibles d'être "privilégiées" dans ce système, c'est-à-dire torturées et massacrées comme les hommes.

Mais, en même temps, cet imaginaire viril qui implique une forte dissymétrie entre les deux sexes, identifie le féminin à la différence sexuelle, et donc il lui réserve un sort spécial: le viol. Les femmes échappent plus à la mort que les hommes dans l'épuration ethnique, (ce qui n'était pas le cas dans l'extermination nazie), mais elles seront violées plus systématiquement que les victimes féminines de la *shoah* ne l'étaient par les acteurs du génocide; aucune enquête n'a cependant été entreprise sur cette question. Dans la *shoah*, le style était différent: la peur de la souillure et de la contamination allait de pair avec l'image d'une population grouillante et asexuée qu'il faut éliminer. Le rapprochement sexuel était donc un risque pour la pureté aryenne: dans cette vision le couple mixte "souille la race"; l'invasion identitaire vient de la femme, alors que dans le cas des Serbes qui connaissent leurs ennemis de près, les viols sont des conquêtes ethniques, par matrice interposée, et les femmes violées sont proches, comme de la même famille, comme des cousines éloignées. Le général Mladic, notre principal informateur (involontaire) sur la question des viols, a répondu, en août 1995 à une question sur les rapts de jeunes filles musulmanes par ses soldats que ses soldats "*n'en voudraient pas*", qu'elles "*ne pourraient les contenter*": il affirmait ainsi à la fois son culte de la virilité (quelle femme pourrait "contenter" ces guerriers?), et son mépris raciste pour "les femmes musulmanes", le racisme étant l'une des composantes de l'imaginaire du violeur

systématique.

Trop étrangère culturellement et physiquement, la femme de l'ennemi est moins "bonne" à "violer"; trop proche, elle entre dans l'espace sacré de la protection patriarcale des femmes de la famille, alors l'inceste impose son tabou. Mais la femme bosniaque est pour le nationaliste serbe une sorte de figure familière issue d'une branche cousine mais ennemie, ce qui constitue une bonne distance pour le viol. Il y a dans ces viols systématiques un parfum d'inceste du second type [13] sensible dans les paroles que les Serbes adressent aux femmes qu'ils violent. Ces situations d'incestes non pas entre consanguins (inceste proprement dit), mais entre alliés, semblent pouvoir caractériser l'étrange lien d'intimité méprisante dont témoignent les bourreaux à l'égard de leurs victimes. La transgression ici aussi est sensible, lorsque les témoignages désignent les voisins et collègues parmi les violeurs.

L'imaginaire viril à l'œuvre dans cette pratique du viol systématique tend à accentuer la différenciation masculin-féminin en investissant l'homme de tout le poids du politique et la femme de celui de son propre fonctionnement sexuel: le viol se retrouve être une agression plus exacte, plus accordée à la nature même de son objet: pour tuer le féminin, le viol est un bon moyen, et pour tuer le masculin, l'égorgement et l'assassinat, seront plus appropriés... Ce qui n'empêche pas les viols de garçons et d'hommes, les tortures sexuelles sur les hommes, ou les tueries de groupes mixtes comme ce fut le cas dans les villes purifiées par les milices "d'Arkan" par exemple [14].

L'imaginaire patriarcal réduit aussi le corps social de l'Autre ethnique dans une sorte de figure qu'il s'agit d'assassiner comme on tue un homme: en éliminant prioritairement et de façon systématique la "tête" du groupe (les hommes jugés importants), ils pensent "décapiter" la communauté pensée comme un corps. En violant des femmes qu'on laisse partir enceintes, on les investit d'une identité alternative, celle de l'ennemi vainqueur. La survie de ces femmes, une fois habitées par le vainqueur ethnique en germe, est l'exact équivalent de la mort des premiers et de l'effacement des traces historiques, de la mémoire du groupe: le passé est effacé et l'avenir envahi par avance.

La préférence de l'égorgement — surtout dans les groupes paramilitaires — manière virile de tuer un homme, est non seulement un souvenir mythologique (le paysan soldat serbe utilisait son couteau contre les envahisseurs turcs, au moins dans les romans de Dobrica Cosic) mais il constitue aussi la décapitation des "chefs", dans un système de croyance où les hommes sont les responsables majeurs de la transmission de l'identité et les chefs politiques l'expression la plus haute de cette identité. Le viol est par conséquent dans le cadre de cet imaginaire viril, une atteinte délibérée au lien de filiation de l'Autre ethnique, la tentative spécifique de le trancher, de rendre impossible la transmission "du sang".

Pour effacer,"éradiquer", éliminer la présence de l'autre collectif, objet de la haine "ethnique", il y a deux choix: soit l'extermination radicale et systématique de tous les membres du groupe exécré, et avec l'aide de la rationalisation industrielle, tenter cette extermination sur la surface entière du globe. Soit, l'élimination hors d'un paysage délimité, par exemple

"notre terre", des signes identitaires de l'Autre "ethnique" ou racial haï, mais une élimination pour toujours et depuis toujours, si l'on peut dire. Dans ce second cas, dont le choix tient en fait à l'impossibilité sérieuse de penser l'extermination totale de nationalités dont les proportions démographiques valent celles de l'exterminateur, il faut parler de purification. L'idée de purification laisse entendre un nettoyage en profondeur, une éradication des germes toxiques là où ils n'existent pas encore, et là où, bien que n'existant plus, ils ont laissé des traces: le labourage des cimetières et la démolition des monuments historiques emblématiques anciens renvoient en miroir à cette invasion de l'avenir ethnique que constituent le viol et le projet de grossesse forcée. Un jeune Bosniaque citait cette phrase d'un général serbe qui affirmait vouloir reconstruire un Vukovar "plus ancien qu'avant": il s'agit à peine d'une blague, mais d'une manière de se référer au passé, et de vouloir rebâtir son héritage. L'injure française, "*amène ta mère que je te refasse*" est caractéristique de cette manière de voir: il s'agit de toucher la sexualité de la mère en tant qu'elle est à l'origine de la vie de l'autre, pour le recommencer. Le purificateur ethnique doit "*refaire*" l'autre, toucher son essence, le recommencer à son image, et dans cet espèce d'étrange projet, sont contenues et l'idée du viol et celle de la destruction de la mémoire.

Détruire l'Autre, pour toujours et à jamais

Lorsqu'on relit l'*Illiade* et l'*Odyssée*, ou bien l'histoire latine, tout à coup un sentiment bizarre nous étreint, une espèce de sombre reconnaissance honteuse: mais oui, lorsque l'armée victorieuse brûle, détruit, rase et recouvre de sel une cité, lorsqu'elle égorge les hommes et met en esclavage les femmes, — et l'esclavage pour les femmes est toujours potentiellement sexuel —, elle pratique l'épuration ethnique: le "peuple" ennemi disparaît de la planète en tant que groupe autonome reconnaissable à travers les signes de sa culture, même si les membres féminins de ce groupe survivent. Les viols, suivis de grossesses, perpétrés par les conquérants auront raison du "sang" ethniquement pur, et la dispersion identitaire sera comme celle de l'eau dans le sable, au fil des générations. Dans cette imagerie, les femmes ne survivent que parce qu'elles sont mineures politiquement et qu'elles ne transmettent pas l'identité du groupe. L'assassinat de l'héritier mâle, du fils, même au berceau, devient logique. La "*sagesse des nations*" aurait-elle raison, au bout du compte, et les viols en Bosnie seraient-ils de "tout temps" les mêmes que "*depuis toujours dans toutes les guerres*"?

En fait, la raison de notre gêne terrible tient à cette banalité du projet antique que constitue l'épuration ethnique, revivifié en pleine fin du XXème siècle, toujours le même lorsque la haine virile s'accroche à une collectivité: détruire l'autre absolument, pour toujours et à jamais, faire en sorte même qu'il n'ait jamais existé, en passant par une conception fortement sexuée de la transmission virile. Nous ne saurons jamais

combien d'épurations ont été réussies totalement au cours de l'histoire, puisque leur caractéristique tient à cette disparition. Mais nous retrouvons ici un thème cher au nationalisme littéraire serbe, la disparition d'un petit peuple à cause des génocides réussis des autres ethnies; une variante plus calme de cette hantise de la disparition se retrouve aussi dans l'idée que l'Autre ethnique pratique une invasion par le lit, dans un démographie galopante comme une peste blanche; les hantises de la droite française se retrouvent ici, ainsi que les raisons profondes de toutes les politiques natalistes; mais aussi le début de la propagande nationaliste serbe sur la question du Kosovo: c'est bien d'un double génocide qu'il s'agit, celui, sanglant et oublié par l'histoire, des Turcs depuis leur victoire en 1389 sur la terre élue serbe, le Kosovo, génocide relayé par l'action des *oustachis* ces fascistes croates au XXème siècle, mais aussi, l'invasion démographique des populations non serbes faisant trop d'enfants, cette "*peste blanche*" que les Albanais du Kosovo et les Bosniaques musulmans "*propagent en temps de paix et qui extermine invisiblement et en douceur les Serbes*". La sexualité prolifique de l'autre est un des thèmes du racisme. Le viol est aussi une vengeance contre cela.

En fait toutes les guerres ne sont pas homogènes, la sagesse des nations a tort, mais le modèle reproduit par l'épuration ethnique se fonde sur une imagerie antique et grotesque à la fois, quelque chose de honteux à force d'être déphasé: cela ne va pas, et l'explication par l'imaginaire du nationalisme extrême est insuffisante, comme plaquée. La clef est dans la politique contemporaine, dans la nature du régime de Milosevic, son rapport à la réalité sociale, sa spécificité. Un régime qui se caractérise sur le terrain et dans les pratiques, par une grande férocité potentielle, et au plan de sa ligne politique explicite, par une plasticité extrême, qui lui permet d'effectuer des volte-faces, des changements tactiques d'énoncés extraordinaires, au point d'aider au financement de films baroques et grandioses où il emprunte aux témoins leurs sanglots: "*Ah la la, comme c'est triste quand le frère tue le frère, plus jamais ça*", voilà le dernier état de la propagande officielle à Belgrade... Mais il y a quatre ans, les titres étaient différents.

Quelques années avant la guerre, et jusqu'en juin 1994, l'instrumentalisation par une propagande particulière de cette imagerie au fond banale et désuète du nationalisme extrême, propagande d'une impudeur inouïe dans le mensonge et dans le choix des injures et des images, a changé l'atmosphère ambiante des années 80-90 en ex-Yougoslavie: elle a comme renforcé par la caricature son peu de réalité, elle a construit une surenchère baroque des cruautés dénoncées, surenchère qui conduisit quasi mécaniquement aux récits du pire, c'est à dire les tortures sexuelles contre les plus innocents, enfants, femmes, etc. L'enjeu était d'inscrire partiellement dans la réalité, la haine et la menace. L'Eglise orthodoxe a collaboré activement à cette reconstruction des peurs, des identités historiques, de l'ennemi "*bon à penser*". Les performances de cette propagande concernaient le corps, les os des morts, les récits de torture: il s'agissait de prendre conscience de la menace atroce qui pesait sur les "Serbes", un génocide cruel, où l'on allait "c*ollecter dans des paniers les yeux des enfants et violer les femmes serbes*

systématiquement"... L'histoire des viols systématiques dans le programme de l'épuration ethnique, c'est l'histoire d'une performance de la propagande qui devait, pour inscrire ses schémas grotesques dans le réel, procéder à une montée aux extrêmes des caricatures, puis franchir le pas de l'action. En réalité, tout ce folklore de la "haine ethnique" était sociologiquement faux, en voie de désuétude dans ce pays européen où la vraie culture des banlieues, c'est le rêve technologique (la vidéo) et esthétique(le hard rock) américain. L'argument le meilleur pour alimenter une haine ethnique en voie de désuétude, c'est le viol.

Une des causes apparemment la plus superficielle de la pratique des viols systématiques dans cette guerre, mais en fait la plus puissante et la plus profonde, se situe à notre avis dans la rhétorique de la propagande officielle qui précède le conflit: plus elle est mensongère et ignoble, et plus elle est susceptible de saisir l'imaginaire collectif, à l'insu même des acteurs sociaux; si ces derniers ne croient pas littéralement tous ces récits délirants, ils finissent pas adhérer au monde qu'elle leur construit, plein de vertigineuses menaces sexuelles et génocidaires: les formes du cauchemar collectif qui, en temps de paix, sont représentées dans les œuvres artistiques trouvent alors leur porte d'entrée dans le réel. Une intrusion, comme un viol, à cause de la peur.

Véronique Nahum-Grappe est chercheur à l'Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales à Paris.

---

[1] Dès la première année du conflit, des organisations non gouvernementales diverses (ONG) internationales et nationales venues d'horizons professionnels diversifiés, (humanitaire, juridique...) de nombreuses associations, ont lancé des enquêtes systématiques dont la plus connue est celle du rapporteur spécial de l'ONU, Mazoviecki, qui a communiqué, en tout, 17 dossiers au Secrétariat général de l'ONU, avant de démissionner l'été 1995, après la tragédie des habitants des villes bosniaques de Srebrenica et Zepa, appartenant à des zones protégées par l'ONU. Le nombre des dossiers est impressionnant et accablant; un récent congrès qui s'est tenu à Boon, (*International congress for the documentation of the génocide in Bosnia Herzegovina)* du 31 août au 4 Septembre 1995, organisé par la "Society for Threatened People international", a tenté d'effectuer une synthèse sur l'état de la documentation: plus de 200 spécialistes étrangers représentant diverses organisations ayant constitué des dossiers étaient présents. Il n'est possible ici d'en faire la liste complète; la CIA américaine a rendu public en 1995 son dossier constitué sur la base de photographies aériennes, en plus des témoignages. De

nombreux dossiers réunis par la FORPRONU, notamment française, sont encore sous le coup du "secret défense" alors que juridiquement, ils doivent être mis à la disposition du tribunal. La plupart des grandes ONG humanitaires comme MSF ou MDM, Helsinky Watch, Amnesty International etc ont constitué et collecté des dossiers, ainsi, MDM s'est constituée partie civile de Tribunal Pénal International sur la base de sa propre enquête, (cf Médecins du Monde, C. Boulanger, B. Jacquemart, Granjon P., *L'enfer Yougoslave, les victimes de la guerre témoignent,* Belfond 1994). Il faut savoir qu'en Mai 1994, une synthèse des enquêtes mandatées par cet organisme a été déposée à Genève et le dossier Bassiouni est venu confirmer l'écrasante responsabilité du pouvoir de Belgrade dans l'agression, le "crime contre la paix", et la pratique de l'épuration ethnique, en termes qualitatif et quantitatif,les autres parties ont commis des exactions mais jamais de façon comparable. Le terme de "génocide" a été accepté par l'ONU pour qualifier l'entreprise de purification ethnique ex-yougoslave après qu'il ait été accepté pour le Rwanda.

L'UNESCO a publié un *Rapport spécial sur les viols systématiques en ex-Yougoslavie*, sous la coordination de W. Tamzali, 1994 dont une synthèse a été publiée dans *Confluences Méditerranée* N° 13, Hiver 1994-1995. Il faut savoir que les enquêtes de l'ONU et celles de la CEE sont disponibles, (*Nations Unies, Conseil économique et social, Commission des Droits de l'Homme, Genève,* diffusion semi-publique).

Les publications qui aident à comprendre la spécificité de ce type de génocide se multiplient: par exemple, *War crimes in Bosnia*, Helsinki Watch 1992, 2 vol; *Le livre noir de l'ex-Yougoslavie, purification ethnique et crimes de guerre,* Ed. Arlea/Nouvel Observateur, 1993 (extraits de rapports d'enquêtes effectués en 1992); *Mass Killing and genocide in Croatia, 1991-1992 A book of evidence*, Hrvaska Sveicilisna Naklada, Zagreb, 1992; Roy Gutman: *Bosnie, Témoin d'un génocide*, (traduction française 1994) Desclées de Brouer; Norman Cigar: *Genocide in Bosnia. The policy of "ethnic cleansing",* Texas A&M University Press 1995, *Slaughter hous;* David Rieff: *Forging War-The media in Serbia Croatia and Bosnia Herzegovina*; Mark Thompson: *"article 19"*, International Centre against Censor ship, May 1994; Vélibor Colic: *Les Bosniaques,* Ed. Le serpent à plume, 1994.

La Croix Rouge Internationale a aussi publié un livre, brisant là son habitude historique de réserve, *Crimes sans*

Châtiment, Michelle Mercier, Ed. Bruylant, Belgique 1994. Citons aussi:

Mass rape. The war against women in Bosnia, ouv coll. Ed. Alexandra Stiglmayer, University of Nebraska Press, USA 1994; *Vukovar Sarajevo, la guerre en ex-Yougoslavie*, ouvr. coll. sous la direction de Véronique Nahoum-Grappe, Ed. Esprit 1993; *Seasons in Hell - understanding Bosnia's War*, Ed. Vulliamy, Simon and Shuster, 1994.

Il y a eu aussi de nombreux articles dans des revues spécialisées, psychiatriques par exemple, sur les dégâts psychologiques dus aux "polytraumatismes" de guerre, notion forgée par le Dr D. Kovacic-Kozaric (Vrapce Hospital, Université de Zagreb, pr. psychiatrie) qui dès 1992 publiait des articles psychiatriques très précis sur la question des viols systématiques dans des revues spécialisées en Croatie et aux Etats-Unis.

pour les questions juridiques, voir Lescure K. et Trintignac F., *Une justice internationale par l'ex-Yougoslavie: mode d'emploi du tribunal pénal international de La Haye*, L'Harmattan, 1994; et *Le tribunal Pénal International,* Colloque d'ICE, ENS, 1995, Ed. ICE.

[2] Information entendue à l'*Institut National des Hautes Etudes Juridiques*, Paris, (1995).

[3] En 1993, nous avons effectué une enquête auprès des autorités religieuses à partir d'un témoignage précis sur des viols qui auraient été commis dans un couvent, ce qui nous a été confirmé non pas pour le couvent en question mais par un autre que nous ne pouvons citer ; D'autre part,un dossier a été établit par une équipe psychiatrique sur des cas très précis de viols ayant eu lieu lors de la prise de Vukovar. Les témoignages précis de personnes dignes de foi (comme cet observateur international qui avait fait état du viol public d'un couple de croate), se multipliaient et allaient tous dans le même sens.

[4] Une lettre d'une mère bosniaque et de ses deux filles, adressée à sa famille en France en 1993, montrait que dans leur petite ville, les viols avaient eu lieu rue par rue, maison par maison, la mère et les deux filles attendaient près de la fenêtre du 4ème étage, prêtes à s'y jeter, mais l'entreprise s'est arrêtée avant leur rue. Nous ne pouvons en dire plus sur cette correspondance strictement privée.

[5] Voir Michel Roux, *Les Albanais en Yougoslavie, minorité nationale et développement,* ed. MSH 1992. Et aussi, Ibrahim

Rugova, *La question du Kosovo,* entretiens avec M-F Allain et X. Galmiche, preface de I. Kadaré, Fayard 1994.

[6] Information qui nous a été communiquée à la *commission des crimes de guerre*, à Sarajevo, en Septembre 1994. Avec la paix relative, le travail d'enquête devrait être facilité.

[7] Saint Augustin *La Cité de Dieu,* Desclées de Brouer, 1959 p.189.

[8] Des historiens ont étudié ce mécanisme qui fait des victimes des viols collectifs des exclues rejetées de la société, cf par exemple J. Rossiaud, *La prostitution médiévale,* Flammarion 1988.

[9] Bien des cas de tentative de meurtre sur l'épouse ou de parent voulant chasser leur très a jeune fille ont été signalés, notamment à l'équipe psychiatrique à Zagreb qui a effectué un suivi des personnes victimes du "polytraumatisme de guerre", expression et définition de D. Kozaric-Kovacic, Université de Zagreb.

[10]*VSD* 869, Avril-Mai 1994.

[11] Les exemples de toutes ces pratiques, et bien d'autres encore, nourrissent les rapports d'enquête et les dossiers adressés au tribunal international. Citons juste ceci venu du prudent CICR: "30 Août 1993... A Banja Luka, le nettoyage ethnique continue. Confirmation d'un acte barbare commis à l'encontre d'une aïeule de 102 ans, dont les membres ont été brisés" dans *Crimes sans Châtiment, l'action humanitaire en Ex-Yougoslavie 1991-1993,* M. Mercier, Bruylant Bruxelles, 1994 p. 226.

[12] Hannah Arendt, *Eichman à Jérusalem*, Gallimard 1966; voir aussi Christopher R. Browning, *Des hommes ordinaires*, pref P. Vidal-Naquet, Les Belles Lettres 1994.

[13] Cf F. Héritier, *La mère et les deux sœurs,* ed. O. Jacob, 1994.

[14] Zeljko Raznajativic, dit "Arkan", chef des "tigres" une milice paramilitaire impliquée dans les crimes au premier rang de l'épuration ethnique.